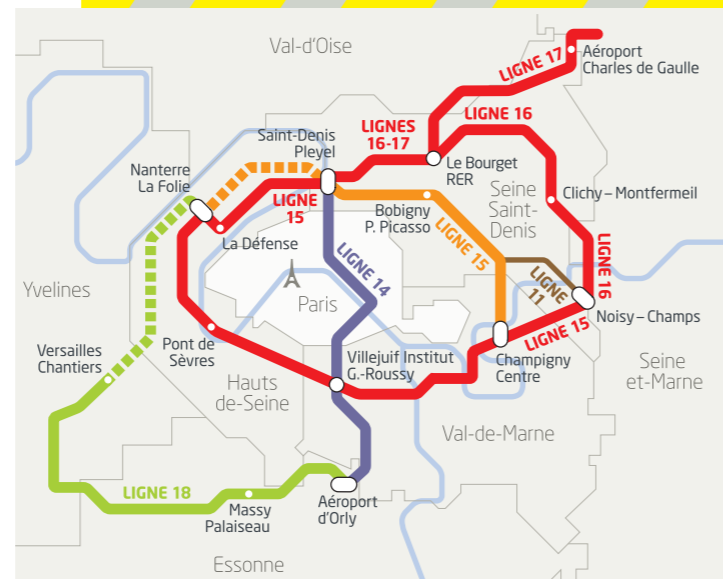


LE GRAND PARIS EXPRESS

Avec la création de **200 km de lignes de métro automatique** et la construction de **68 nouvelles gares**, le Grand Paris Express reliera les grands pôles économiques d'Île-de-France, ses trois aéroports et ses gares TGV. Trois gares seront également réalisées dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

La ligne 15 Sud sera la première à être mise en service. Elle reliera Pont de Sèvres à Noisy – Champs.



La Société du Grand Paris est chargée de la conception et de la réalisation du nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain, qui reliera les banlieues entre elles et à la capitale.

LA LIGNE 15 SUD



Les noms des gares sont provisoires. Ils seront fixés définitivement en concertation avec les communes et en tenant compte de la commodité d'usage pour les voyageurs.

En chiffres

Plus d' **1 million** d'habitants concernés

22 communes desservies dans 4 départements

33 km de tracé en souterrain

16 gares en correspondance avec le RER, le Transilien, le métro ou le tramway

Un investissement de **5,3 milliards** d'euros

Pour la gare Bagneux

À terme, chaque jour **60 000 voyageurs** environ fréquenteront la gare Bagneux

Profondeur des quais de la gare **38 mètres**

Bagneux
↕
Noisy – Champs
28 minutes
contre 1h 08 aujourd'hui

Bagneux
↕
Pont de Sèvres
9 minutes
contre 55 minutes aujourd'hui

Bagneux
↕
Aéroport d'Orly
17 minutes
contre 54 minutes aujourd'hui

Bagneux
↕
Créteil l'Échat
15 minutes
contre 55 minutes aujourd'hui

GRAND PARIS EXPRESS

LE MÉTRO DU GRAND PARIS

LIGNE 15 | SUD

LETTRE D'INFO // BAGNEUX

N°2 – OCTOBRE 2015 // NOUS PRÉPARONS LE CHANTIER DU MÉTRO

L'ACTU DES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER



Depuis août 2015, les travaux préparatoires ont débuté aux alentours de la future gare du Grand Paris Express « Bagneux » en interconnexion avec la future gare M4.

Les entreprises se succèdent pour reconnaître et déplacer les réseaux souterrains de télécommunication, d'assainissement, d'électricité ou de gaz.

Cette deuxième lettre d'information vous présente en détail les travaux qui auront lieu les prochaines semaines. Il s'agit de la mise en service du nouveau poste ERDF et de la déviation des réseaux souterrains d'eau potable de Veolia.

D'autres numéros suivront à chaque étape clé du projet. Bonne lecture à tous.

L'équipe projet de la ligne 15 Sud

En savoir plus sur les travaux
www.societedugrandparis.fr/bagneux



AU QUOTIDIEN MODE D'EMPLOI

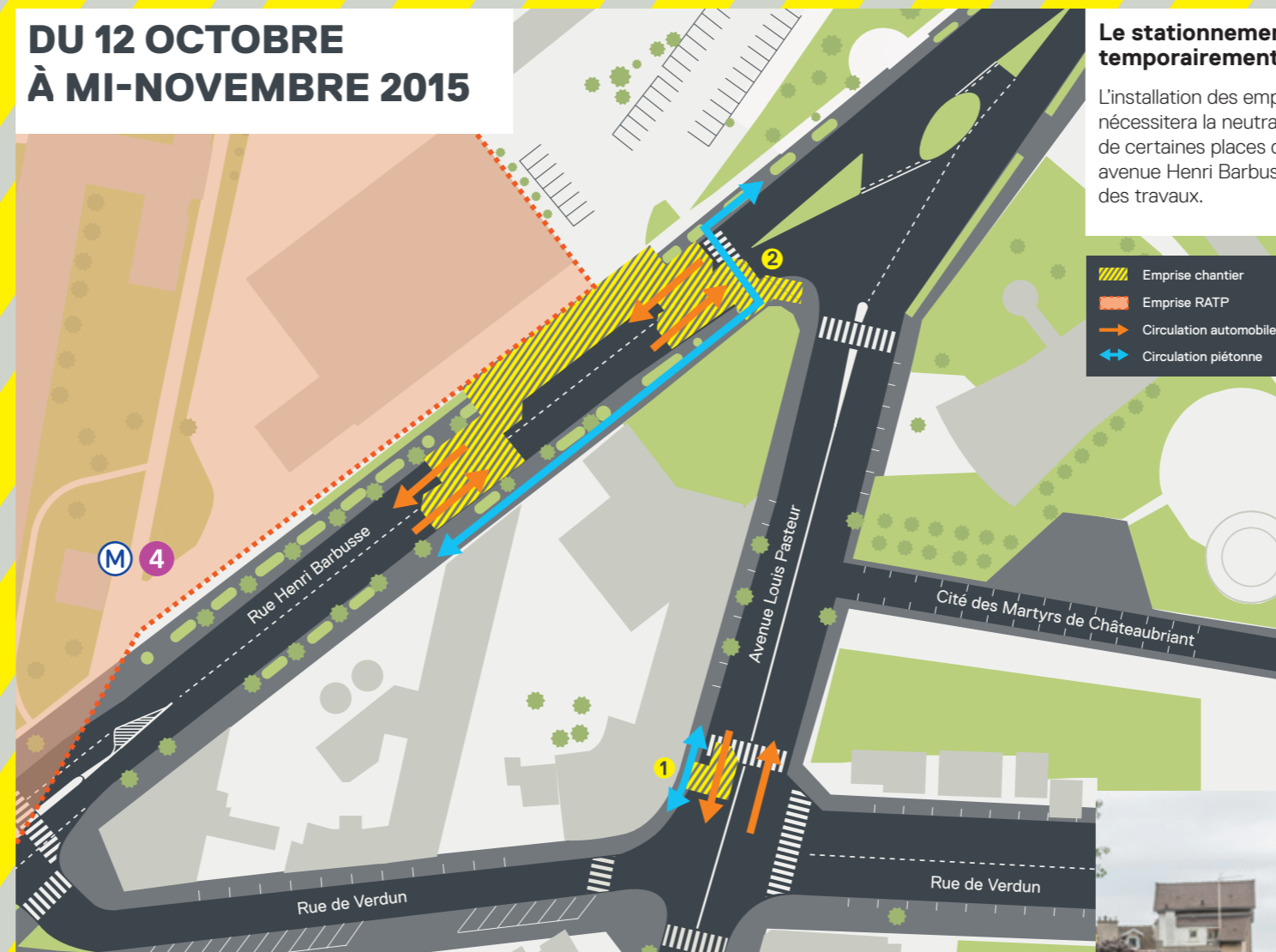
ERDF intervient depuis le mois d'août pour dévier les réseaux d'électricité et déplacer le poste de raccordement électrique.

Ces travaux visent à libérer l'espace en sous-sol afin de rendre possible la construction de la future gare. Dès la mi-octobre, les travaux de raccordement du nouveau poste avenue Louis Pasteur pourront débuter, pour s'achever mi-novembre (zone de chantier 1).

L'entreprise Veolia, concessionnaire des réseaux d'eau potable interviendra pour dévier les réseaux souterrains à partir du 12 octobre et jusqu'à mi-novembre (zone de chantier 2).

Quelles sont les incidences sur votre quartier ? Le plan ci-après vous en présente le détail.

**DU 12 OCTOBRE
À MI-NOVEMBRE 2015**



Le stationnement temporairement neutralisé

L'installation des emprises de chantier nécessitera la neutralisation temporaire de certaines places de stationnement avenue Henri Barbusse pendant la durée des travaux.

- Emprise chantier
- Emprise RATP
- Circulation automobile
- Circulation piétonne

Des cheminements piétons et automobiles maintenus

Aux abords des emprises, les cheminements piétons sont maintenus sur les trottoirs. Des passages piétons provisoires seront ponctuellement mis en place pour faciliter la traversée des voies et sécuriser l'ensemble des déplacements.

Le double sens de circulation sera maintenu durant toute la durée des travaux.



BON À SAVOIR

Des engagements pris pour encadrer les travaux

Les travaux préparatoires investissent l'espace public et peuvent, selon la nature du chantier, engendrer des perturbations. Pour les réduire au maximum, les principaux concessionnaires de service public et la Société du Grand Paris ont formalisé une charte des travaux préparatoires en six engagements.

- #1 **Garantir la sécurité de tous**
- #2 **Coordonner les interventions pour assurer un enchaînement optimal des opérations**
- #3 **Limiter les nuisances des chantiers sur leur environnement**
- #4 **Informar tous les publics riverains des impacts des travaux sur leur vie quotidienne**
- #5 **Adopter une charte éditoriale et graphique pour favoriser la lisibilité des travaux**
- #6 **Transmettre toutes les informations nécessaires à la Société du Grand Paris pour la bonne communication d'ensemble**